

## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU VENDREDI 09 JUIN 2017**

**Président** : Dominique GILLE, Maire

**Présents** : Dominique BOUTEILLEY BRENOT, Isabelle LENEUF, Jacqueline PICHOT,  
Marie-Paule TARTERET , Michel FEUILLEBOIS, Jean-Pierre GILLE, Emmanuel SEGAUX.

**Procurations** : Valérie GIRARD à Dominique GILLE  
Arnaud MONIN à Dominique BOUTEILLEY BRENOT  
Françoise LORNET à Jacqueline PICHOT  
Christophe FEBVRET à Jean-Pierre GILLE

**Absent** : Damien OUDET

**Secrétaire de séance** : Isabelle LENEUF

**M le Maire Dominique GILLE ouvre la séance à 17 h 30.**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour 4 délibérations :  
En point 5 : Appartement du 1<sup>er</sup> étage de la Mairie : demande de baisse du loyer par les locataires  
En point 6 : Modification du PLU dans le projet de la ZAC de l'écoparc  
En point 7 : Prémption d'une parcelle de bois en Boutrans  
En point 8 : GRDF acceptation du règlement de 150€ pour occupation du domaine public  
Le conseil municipal accepte à l'unanimité

### **Compte rendu du 23 mai 2017.**

Monsieur le Maire présente le compte rendu du 23/05/2017.

Aucune remarque n'est apportée.

### **1) Choix du devis pour busages des fossés rue du Quartier et Grande Rue .**

Mr le Maire présente les 3 devis qui ont été analysés avec les techniciens de la MICA.

Dominique BOUTEILLEY-BRENOT et Isabelle LENEUF demandent le report de cette délibération car elles ne sont pas compétentes dans ce domaine en l'absence de Christophe FEBVRET.

**Le conseil, à l'unanimité, accepte de reporter la délibération au prochain conseil municipal, vendredi 16 juin 2017 à 18h30.**

### **2) Bail chalet bord de Saône.**

Suite à la vente d'un chalet situé sur un terrain communal, au bord de Saône, il convient d'établir un nouveau bail au nom des nouveaux propriétaires.

**Le conseil accepte à l'unanimité.**

### **3) Fixation des tarifs pour le 14 juillet 2017**

Il convient de fixer le prix des repas pour les invités. Ils seront de 16 € pour les adultes et 8 € pour les enfants. Le traiteur retenu est le même qu'en 2016, avec son jambon à la broche.

**Le conseil approuve à l'unanimité.**

#### **4) Pylône pour renforcement téléphonie mobile**

La société DELTACOM propose d'installer un pylône pour renforcement de la téléphonie mobile.  
L'emplacement choisi se situe sur la parcelle n°11 de notre forêt communale et nécessite une emprise de 150 m<sup>2</sup> pour une location annuelle de 3500 €.

**Le conseil émet un avis favorable mais ne délibèrera qu'à réception du contrat écrit.**

#### **5) Appartement du 1<sup>er</sup> étage de la Mairie : demande de baisse de loyer par les locataires.**

Les locataires de l'appartement du 1<sup>er</sup> étage de la Mairie demandent une baisse de leur loyer de 20€, justifiée par les escaliers, les nuisances sonores et les problèmes de stationnement. Un bail a été signé par les deux parties.

**Le conseil refuse à l'unanimité.**

#### **6) Modification du PLU dans le projet de la ZAC de l'écoparc**

Dans le cadre de la réalisation de la ZAC de l'écoparc au Boutrons, toute la zone située sur les deux communes Villers les pots et Tillenay, verra son classement harmonisé A.U.E., ce qui oblige une modification des deux PLU communaux. C'est la Communauté CAP-Val de Saône qui s'en chargera avec les services du Cabinet VERDI.

**Le conseil accepte à l'unanimité.**

#### **7) Préemption d'une parcelle au Boutrons**

La communauté CAP Val de Saône propose à la commune de Tillenay de préempter une parcelle de bois de 73 ares en bordure de la ZAC de l'écoparc. Cette réserve foncière servirait à l'acquisition des terrains pour cette zone, dans le but d'échange de parcelles.

**Le conseil accepte de reporter cette délibération au vendredi 16 juin 2017 à 18h30.**

#### **8) Redevance GRDF pour occupation du domaine public.**

Acceptation du règlement de 150€ correspondant à la redevance d'occupation du sol communal.

**Le conseil accepte à l'unanimité.**

#### **9) Informations.**

- ✓ Les organisateurs de la course cycliste du 06/08/2017, qui est prévue sur Villers les Pots et Athée, demandent à revenir sur le tracé de Tillenay. Vu la logistique d'une telle épreuve et la période de vacances, la réponse est négative. L'épreuve du 27/08/2017 est quant à elle maintenue sur le tracé Tillenay – Pont.
- ✓ NAP rythmes scolaires : il ressort d'une réunion d'échanges au sein de la communauté CAP Val de Saône que la totalité des communes demandent à revenir à la semaine de 4 jours d'école. Reste à savoir si cela est possible pour la rentrée 2017 ?

#### **10) Questions diverses**

Isabelle LENEUF soulève le problème du stationnement gênant sur les trottoirs, pour les véhicules sortant du Chemin des Montants sur la Grande Rue. Mr le Maire répond que ça l'est tout autant pour les piétons. Elle demande que cela soit mentionné dans le prochain Flash infos. Mr le Maire répond que ces stationnements sur le domaine public sont interdits ! Cela sera rappelé à nouveau dans le Flash infos.

Elle signale également des arbres non taillés débordant sur le trottoir (avenue de la gare). La communauté CAP Val de Saône, en charge de cette voie, a envoyé un courrier au propriétaire lui demandant de remédier à cette situation, Mr le Maire en a reçu la copie.

**La séance est levée à 19 h**